

Quelques nouvelles de la Famille

- 1) **Les socialistes grecs (PASOK)** ont tenu leur congrès dans la première semaine de mars. A cette occasion, ils ont adopté une résolution sur le traité constitutionnel. Elle a recueilli l'unanimité du Congrès :

« 1. Le Congrès du PASOK exprime son soutien à la Constitution européenne, qui constitue un pas décisif pour la construction d'une Union européenne démocratique, forte et puissante dans les domaines politique et de la justice sociale et réserve une place primordiale dans ce processus aux citoyens européens.

2. La constitution européenne prévoit pour la société civile européenne un cadre bien plus efficace pour le renforcement du fonctionnement des institutions de l'union et de son contrôle démocratique. Elle constitue la base pour l'évolution de l'Union vers un pôle de progrès autonome dans le système mondial en tant que force de paix, de coopération, de développement et de sécurité.

3. Une Grèce plus forte, capable de faire face à la concurrence, plus crédible et en pleine sécurité dans l'Union européenne constitue une priorité majeure parmi nos objectifs, en tant que force politique. Nous continuerons à lutter pour que les nouvelles possibilités offertes par la constitution, à l'Union européenne, aux Etats membres et aux citoyens, soient pleinement mises en valeur et pour que la Grèce retrouve sa place au centre des développements et des décisions européennes en cours ».

Ils souhaitent aussi que le gouvernement organise un référendum mais cela ne dépend pas d'eux. En fait, la ratification parlementaire aura lieu au plus tard début avril.

- 2) **Les socialistes wallons (Belgique)** ont aussi arrêté leur position lors d'un Congrès fin février. Presqu'à l'unanimité, ils apporteront leur soutien au traité même s'ils en ont marqué les limites et les imperfections. Les unes et les autres ne les ont pas freiné dans leur adhésion. Dans son discours final, leur Président, Elio Di Rupo, a affirmé en quelques phrases une position politique claire. En voici quelques unes :

« Face à la mondialisation économique, nous avons besoin de contre-pouvoirs démocratiques à l'échelle internationale. Or, aujourd'hui, il n'y a pas d'alternative crédible à l'Union européenne comme lieu de gouvernance internationale qui peut espérer un jour réguler la

mondialisation. (...) comme il n'y a pas d'alternative à l'Union européenne, il n'y a donc pas d'alternative au projet de Traité Constitutionnel ».

Voilà qui est clair et simple, plus que le mode de ratification. L'idée d'un référendum a été émise mais ne semble pas aboutir. Dans ce cas, sept instances seraient appelées à se prononcer sur le Traité : la Chambre fédérale, le Sénat fédéral, le Parlement flamand, le Parlement de la Région Bruxelles Capitale, le Parlement de la Communauté Germanophone. Si l'un d'entre eux disait non, la Belgique ne pourrait ratifier. Mais les majorités en place ne conduisent pas à cette situation.

3) **Les Danois** connaissent maintenant la date de leur référendum : le mardi 27 septembre. Du coup, les sondages commencent à fleurir ; voici celui du début mars :

67% voteraient « oui », 26% « non » et 12% ne se prononcent pas.

L'examen des intentions de vote par sympathie politique donne le résultat suivant :

43% des électeurs de l'extrême gauche voteraient « non », 25% « oui », 33% ne sachant pas encore ;

41% des électeurs de l'extrême droite voteraient « non », 26% « oui », 32% ne se prononçant pas.

Tous les autres partis obtiennent un score positif. Pour nos amis sociaux-démocrates, c'est 38% « oui », 26% « non », 36% ne sachant pas.

Il ne faut pas oublier que ce pays avait dit « non » au Traité de Maastricht par référendum le 1^{er} juin 1992 (il fut le seul). Les choses, cette fois, commencent très différemment.

4) Enfin, la France vient d'accueillir en visite officielle **Madame Tarja Kaarina HALONEN, Présidente de la République de Finlande**, élue au suffrage universel en 2000. C'est une sociale-démocrate, très liée aux syndicats de son pays. Le 1^{er} mars 2005, elle a prononcé un discours à l'Institut Français des Relations Internationales. Elle a consacré ses derniers mots au Traité constitutionnel en espérant qu'il y ait un « oui » français. Voici ces quelques lignes :

« La ratification du Traité constitutionnel est en bonne voie. J'espère que le résultat du référendum en France sera également positif. L'automne de l'année prochaine, à mi-parcours de la présidence finlandaise, le traité constitutionnel sera en vigueur, espérons-le ! L'Union pourra alors concentrer ses efforts pour promouvoir la croissance économique et la prospérité, accroître la stabilité internationale, faire avancer, de manière progressive, le processus d'élargissement, et renforcer la sécurité et les droits des citoyens.

Il est important que nous passions des questions d'organisation aux questions substantielles. Les outils pour cela existent. Il nous faut la volonté politique de les utiliser. Chacun doit porter son regard au-delà des intérêts nationaux à court terme et de cette manière nous pourrons atteindre des résultats visibles dans la vie de nos citoyens ».

Tout cela fait quand même pas mal de socialistes qui sont pour. Sans oublier ceux qui ont déjà ratifié le Traité par voie référendaire pour l'Espagne, par voie parlementaire pour la Lituanie, la Hongrie, la Slovénie, l'Italie (par ses députés en attendant les sénateurs).

15 mars 2005

Bernard POIGNANT
Député européen
Président de la Délégation Socialiste Française